

# ÉDITO

## 150 ans de La Murithienne et après...

Il est des anniversaires qui se marquent ! 150 ans font partie de ces tournants de l'histoire, où passé, présent et futur se réfléchissent. 2011 a été l'occasion de prendre conscience de toute la richesse historique de notre Société, de son enracinement au sein des membres, des tâches qu'elle a eu et de celles qui l'attendent.

Le colloque du mois de novembre a été le point d'orgue de cet anniversaire. Les conférences ont apporté des éclairages nouveaux et suscité de nombreux échanges entre membres, personnes extérieures, autorités cantonales et SCNAT.

Les excursions ont toutes été orientées vers des événements ayant marqué la vie de la Société ; ces clins d'œil historiques ont permis de se remémorer l'engagement de nos prédécesseurs et leur enthousiasme, ainsi que de renouer des liens, comme avec la commune de Sembrancher qui a vu naître l'Abbé Murith ou l'Hospice du Grand St-Bernard qui conserve toutes ses archives.

Un bulletin « spécial 150 ans » sera édité pour l'occasion. Il rassemblera les souvenirs de ces moments privilégiés et développera des sujets pour lesquels le rôle de la Murithienne est marquant.

Ce Bulletin 2011 ne veut donc pas s'étendre sur cet anniversaire, mais déjà ouvrir les horizons de demain. S'il tient à cœur de La Murithienne de promouvoir la conservation de la biodiversité au travers notamment des observations et recensements (chroniques ornithologiques ou relevés floristiques lors des excursions du groupe botanique), les articles scientifiques qui sont publiés cette année se concentrent sur le thème de l'eau (« Notion d'espace réservé aux eaux », « Faune benthique sur le Rhône à Gletsch », « Contribution à la connaissance de l'ichtyofaune valaisanne », « La forme alpine de l'isoète des lacs (*Isoetes lacustris*) »).

En effet, les défis en matière de gestion de l'eau, de protection des milieux aquatiques et riverains (faune et flore confondues), de conservation ou de restructuration des habitats, devront être relevés ces prochaines années. Ces enjeux deviennent de plus en plus prioritaires et ont été inscrits en tant que tels dans les adaptations apportées à la législation en vigueur (Loi sur la protection des eaux - LEaux - et son ordonnance d'application - OEaux). Les cantons devront, selon un calendrier fixé par la Confédération, planifier leur stratégie en matière de « Revitalisation de cours d'eau », « Restauration de la libre migration piscicole » (adaptation ou élimination des obstacles artificiels), « Assainissement des éclusées » (modification brusque des débits lors du turbinage des eaux venant des barrages), « Restauration d'un régime de charriage proche d'un état naturel » (transport des matériaux par le cours d'eau).

Ces nouveaux objectifs visent à identifier les atteintes nuisibles aux eaux, ou les prévenir, et le cas échéant les réduire afin de pouvoir garantir une réserve en eau et des milieux aquatiques de qualité sur le long terme, dans un sens de gestion durable.

Le Bulletin 2011 est donc fier de pouvoir laisser une place de choix à cette thématique et ainsi contribuer à parfaire les connaissances en la matière. Toute donnée est une pierre à l'édifice de la politique cantonale, en vue d'une stratégie basée sur une approche scientifique, sans oublier qu'elle puisse être communiquée au grand public. Il s'agit d'une des missions que c'est fixée La Murithienne.

Nous remercions les auteurs d'y avoir activement contribué, et vous souhaitons une lecture enrichissante.

Régine Bernard, Présidente